

Pistes pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)

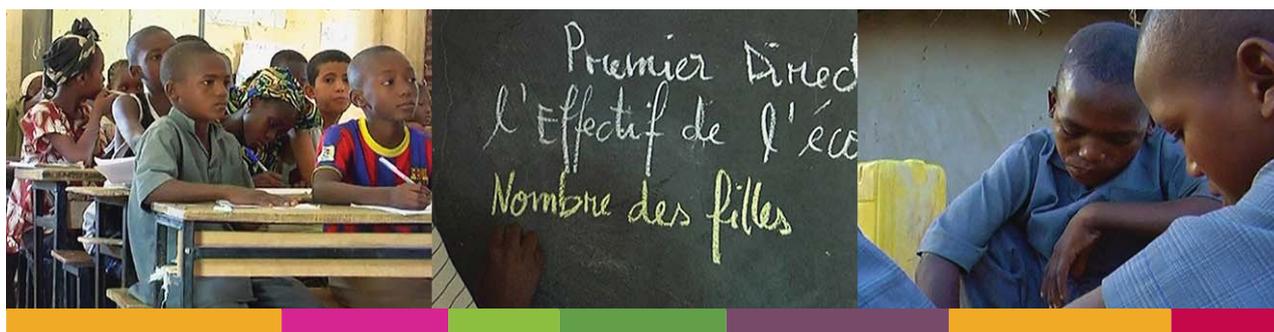
Poster « 1024 Regards »

## Droits de l'enfant 2014

**Thème:** les droits de l'enfant à l'école, ici et ailleurs

**Média:** court métrage «Une journée avec Moussa»

**Niveau :** Cycle 2 (5-8 HarmoS)



## Thème

### Le droit à l'éducation et à la formation

Chaque année, à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre), les enseignant-e-s ont à leur disposition des fiches pédagogiques pour aborder, sur environ deux périodes, un thème particulier autour des droits de l'enfant. Pour 2014, nous avons choisi d'aborder le thème du droit à l'éducation et à la formation (Articles 28 et 29 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant). Pour chacun des trois cycles de la scolarité obligatoire, les enseignant-e-s peuvent visionner avec leurs élèves un court-métrage (7-14 min.) sur Internet et l'exploiter en classe à l'aide des activités pédagogiques proposées. Sur la base des films seront abordés, d'une part, les droits des enfants en général, et, d'autre part, le droit à l'éducation et à la formation en particulier.

### Article 28: Education

Le droit de l'enfant à l'éducation et l'obligation de l'Etat de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Le cadre scolaire doit garantir la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

### Article 29: Objectifs de l'éducation

L'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons, la préparation de l'enfant à une vie adulte active, le respect des Droits de l'homme et des valeurs culturelles et nationales de son propre pays et de celui des autres. (Version condensée de l'UNICEF)

Les activités permettent d'aborder ces droits sous les aspects suivants :

- Quels sont les droits fondamentaux de l'enfant ?
- Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

- Quelles sont les différences entre les garçons et les filles en ce qui concerne l'école ?
- Que représente l'école pour les enfants ? Pour les parents ? Chez nous et ailleurs ?
- Quelle est sa propre position vis-à-vis de l'école ?

Les enfants et les jeunes doivent être capables de participer activement au développement de leur environnement, de connaître leurs droits et de les défendre. La thématique des droits de l'enfant doit s'ancrer dans la réalité quotidienne des enfants. En abordant le droit à l'éducation, les élèves pourront donc mettre en parallèle la situation des enfants dans les films et leur propre réalité, en identifiant les similitudes et les différences.

## Liens avec le PER

Le plan d'études romand (PER) accorde une place privilégiée à l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, ainsi qu'à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les objectifs d'apprentissage des activités présentées dans ce dossier concernent principalement la formation générale (FG) et son axe « Vivre ensemble et exercice de la démocratie », ainsi que le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales (SHS). De plus, les différentes activités permettent d'exercer plusieurs capacités transversales, comme la collaboration, la communication ou encore la démarche réflexive.

L'éducation en vue d'un développement durable, dans laquelle s'inscrit l'éducation aux droits de

l'enfant, encourage des compétences spécifiques, telles que la pensée systémique, la pensée critique, la pensée prospective, la communication et le travail d'équipe, ainsi que la reconnaissance de sa marge de manœuvre :

- Les élèves remettent en question et analysent une réalité différente. Ils découvrent des différences sociales, ainsi que leurs causes et leurs conséquences.
- Les élèves comprennent la signification du droit à l'éducation et des autres droits de l'enfant et les reconnaissent dans les situations de vie d'autres enfants.
- Les élèves réfléchissent à leur propre position vis-à-vis de l'école et sur son implication pour leur avenir.

## Recommandations aux enseignant-e-s

Les trois films sont disponibles gratuitement d'octobre à décembre 2014 sur  (téléchargement et streaming). Nous vous conseillons de tester l'équipement technique de votre école afin de vous assurer de la bonne diffusion du film.

En guise d'introduction, nous vous invitons à lire la *Convention relative aux Droits de l'enfant* de l'ONU. Vous trouverez la version complète et diverses versions simplifiées sur . A cette même adresse, vous pourrez télécharger les différents documents nécessaires aux activités proposées.

Les activités proposées ici autour des droits de l'enfant font partie d'un kit « 1024 regards ». Ce kit est composé d'un poster et de différentes pistes pédagogiques pour la mise en œuvre d'une éducation en vue d'un développement durable. Tout cela peut être commandé sur [www.education21.ch/fr/1024](http://www.education21.ch/fr/1024). Sur ce poster se cachent six images du film que les élèves peuvent rechercher.

Une *carte A5* vous sera envoyée avec la commande des fiches élèves. Elle sert d'activité introductive (« warm-up ») : après avoir lu la phrase au verso, les élèves sont invités à donner leur avis. Le recueil de leurs réflexions permet de percevoir leurs représentations et d'y revenir lors des activités suivantes. La carte peut être collée sur le poster.

 = téléchargeable sur [www.education21.ch/droitsenfant](http://www.education21.ch/droitsenfant)

Droits de l'enfant

**Une journée avec Moussa Niger**

**Consigne**

1. Observe bien les images et donne à chaque image un titre (par ex: repas).
2. A droite de chaque image, décris en quelques mots le même moment de ta journée.
3. Partage ce que tu as fait avec ton voisin ou ta voisine. Ensemble, recherchez les points communs et les différences entre votre journée et celle de Moussa.








Shodaï





## Film : Une journée avec Moussa (Niger, 12 min.)

### Objectifs pédagogiques

- Exprimer son avis et son ressenti par rapport au film
- Faire le lien entre les moments de la journée de Moussa et la sienne
- Signaler les droits de l'enfant en fonction d'illustrations
- Prendre conscience des différences qui existent entre les filles et les garçons dans le droit à l'éducation
- Formuler des arguments et les exprimer de manière créative

### Liens au PER

FG 25: Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire (1).

FG 28: Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres (D).

SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace (5).  
Capacités transversales: collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, démarche réflexive

### Durée

Les activités 1 et 2 peuvent être proposées en une fois ou à des moments différents. Elles durent env. 1 à 2 périodes au total. L'activité 3 est optionnelle, elle dure env. 1 période.

### Déroulement activité 1

Matériel: film , fiche élève.

- L'enseignant-e introduit le film en expliquant que celui-ci montre la journée d'école de Moussa, un petit garçon vivant au Niger, et indique sur une carte du monde où se situe ce pays.
- Projection du film. Selon l'appréciation de l'enseignant-e, les enfants peuvent poser des questions durant la projection ou à la fin.
- L'enseignant-e demande aux élèves de s'exprimer librement (ressenti, interrogations...) sur le film et note ces différents éléments au tableau.
- Les élèves reçoivent la fiche contenant les 6 images du film. Individuellement ou par deux, ils observent ces images et donnent un titre à chacune d'elle (école, repas, temps libre, etc.).

- Dans la colonne de droite, les élèves décrivent en quelques mots le même moment de leur propre journée.
- Par deux, les élèves recherchent les différences, mais surtout les points communs entre leur journée et celle de Moussa. Ils échangent ensuite en plenum. Les éléments notés au tableau sont repris pour alimenter la discussion.

### Déroulement activité 2

Matériel: fiche élève remplie lors de l'activité 1, convention illustrée .

- L'enseignant-e présente la convention illustrée et demande aux élèves de s'exprimer librement sur ce qu'ils voient pour s'assurer de la compréhension des images. L'enseignant-e explique que ces images représentent une partie des droits de l'enfant et précise que tous les droits de l'enfant sont contenus dans une convention que la plupart des pays du monde (dont la Suisse) ont signée.
- Les élèves reprennent la fiche élève réalisée lors de l'activité 1 et se répartissent par groupes de 2 ou 3. Chaque groupe reçoit une copie de la convention illustrée et entoure les différents droits qui sont concernés dans le film. Ils peuvent aussi s'appuyer sur la liste des droits au verso de la fiche élève. Les réponses sont ensuite partagées en plénière.
- L'enseignant-e recentre la discussion sur le droit à l'éducation, en invitant les élèves à faire le lien entre la situation de Moussa et leur propre réalité. Questionnement proposé: *Le droit à l'éducation est-il respecté... pour Moussa?... pour vous-même?... pour tous les enfants en Suisse? A votre avis, ce droit est-il une chance? Qu'en est-il des sœurs de Moussa? Pourquoi leur droit à l'éducation n'est-il pas respecté? Est-ce le cas de toutes les filles au Niger?* Les élèves sont invités à réfléchir à l'importance du droit à l'éducation et à ses implications, lorsqu'il est respecté et lorsqu'il ne l'est pas. A partir de cette discussion, les élèves formulent une définition du droit à l'éducation, que l'enseignant-e inscrit sur une grande feuille. Cette feuille peut ensuite être décorée par les élèves et affichée en classe.

### Déroulement activité 3

Matériel: feuilles, feutres et autre matériel (en fonction de la forme que choisissent les groupes pour présenter leurs réflexions).

- L'enseignant-e introduit l'activité comme suit: *« Nous avons discuté de la situation des sœurs de Moussa, qui ne peuvent pas aller à l'école. Vous allez maintenant vous mettre dans la peau d'une sœur de Moussa qui veut faire des études bien que son papa ne veut pas qu'elle aille à l'école. Trouvez des arguments pour qu'elle fasse changer d'avis son papa. »*

- Les élèves travaillent par groupe de 4 pour rechercher des arguments. Ils sont libres de choisir sous quelle forme ils vont présenter leur réflexion (jouer la saynète, lire les arguments, les représenter par des dessins, etc.).
- Chaque groupe présente ses arguments au reste de la classe. Les résultats sont discutés et débattus en plénière.
- Individuellement, les élèves sont invités à réfléchir:
  - à un élément qu'ils souhaiteraient améliorer dans le cadre scolaire pour que leur droit à l'éducation soit mieux respecté (accès pour tous, participation, élaboration des règles dans la classe, dans l'école, lieu d'échange, entraide, etc.).
  - à ce qu'ils peuvent faire pour améliorer cet élément.
 En plénière, les élèves proposent leurs idées et la classe choisit (par consensus, par vote) la proposition qui paraît la plus pertinente et qu'elle va mettre en œuvre.

Prolongements possibles sur .

### Consigne

1. Observe bien les images et donne à chaque image un titre (par ex: repas).
2. A droite de chaque image, décris en quelques mots le même moment de ta journée.
3. Partage ce que tu as fait avec ton voisin ou ta voisine. Ensemble, recherchez les points communs et les différences entre votre journée et celle de Moussa.



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

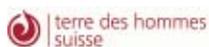
---

---





## Ont contribué au projet:



**Terre des Hommes Suisse**  
Tél.: 022 737 36 36  
ecoles@tdh-geneve.ch  
www.terredeshommes.ch



**Fondation Pro Juventute**  
Tél.: 021 622 08 17  
rene.longet@projuventute.ch  
www.pro-juventute.ch



**Stiftung Laurenz für das Kind**  
Tél.: 061 205 03 03  
info@laurenzfurdaskind.ch  
www.laurenzfurdaskind.ch



**Missio-Enfance**  
Tél.: 026 425 55 70  
missio@missio.ch  
www.missio.ch



**Enfants du monde**  
Tél.: 022 791 00 47  
info@edm.ch  
www.edm.ch



**Fondation Village d'enfants Pestalozzi**  
Tél.: 071 343 73 30  
kinderdorf@pestalozzi.ch  
www.pestalozzi.ch



**Comité Suisse pour l'Unicef**  
Tél.: 044 317 22 66  
info@unicef.ch  
www.unicef.org



**IDE - Institut international des droits de l'enfant**  
Tél.: 027 205 7303  
info@childsrighs.org  
www.childsrighs.org



**Amnesty International, Section Suisse**  
Tél.: 031 307 22 22/021 310 39 40  
info@amnesty.ch  
www.amnesty.ch/ecole



**Le syndicat des enseignants romands (SER)**  
Tél.: 027 723 59 60  
info@le-ser.ch  
www.le-ser.ch

## Impressum

COORDINATION ET DIFFUSION



En collaboration avec le journal L'ÉDUCATEUR pour la diffusion

**Auteurs:** Ivana Mitrovic

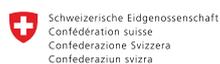
**Coordinatrice du projet:** Nicole Awais

**Coordinatrice des fiches en français:** Marie-Françoise Pitteloud

**Graphisme:** Grafix

**Imprimerie:** Monfort-Schoechli

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:



Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

## Bulletin de commande

- Dossier enseignant-e contenant des informations didactiques ainsi qu'1 exemplaire des fiches élèves Cycle 1 et 2 – **Article N° 10c-114MF**
- Fiche élève Cycle 1 – « Shodaï à l'école » – **Article N° 10c-115MF**
- Fiche élève Cycle 2 – « Une journée avec Moussa » – **Article N° 10c-116MF**
- Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant – **Article N° 10c-84**
- DVD « Droits de l'enfant » contenant 7 films et des pistes pédagogique, 60 fr. – **Article N° 10c-119**

Les documents ci-dessus sont gratuits (sauf le DVD).  
Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.

Bulletin à renvoyer à :  
**éducation21** – Avenue de Cour 1 – 1007 Lausanne  
Tél. 021 343 00 21  
vente@education21.ch – www.education21.ch

